

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

## Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 1530 Société : RAM - RENTRAITS  
 Actif  Pensionné(e)  Autre : MANANE HASSAN  
 Nom & Prénom : MANANE HASSAN  
 Date de naissance : 15/08/1951  
 Adresse : 32 Rue Des Bruyas MARIF BT  
Casablanca  
 Tél. : 0661 464641 Total des frais engagés : 958,10 Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : Dr. DEMBRI Khaled  
 Endocrinologie - Diabétologie et Nutrition  
 9, Rue Al Kadi Lass - Casablanca  
 Tél : 05 22 23 37 91 - Fax : 05 22 23 42 45

Date de consultation : 27/10/2022  
 Nom et prénom du malade : MANANE HASSAN Age :  
 Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  
 Nature de la maladie : Diabète  
 Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :  
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :  
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.



J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : .....

Le : .....

Signature de l'adhérent(e) : .....

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
27.10.22	A 1a Elimqua		7450 F	Dr. DEKKER
31.10.22	H 1c			

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Bureau de Presse	Date	Montant de la Facture
082057272	31/10/2022	50810

Endocrochet 0522233399  
9, Rue Al Kaff - Casablanca  
Tél: 0522233399 Fax: 0522233399

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				Montants des Soins
				Début d'Execution
				Fin d'Execution
				Coefficient des Travaux
				Montants des Soins
				Date du Devis
				Date de l'Execution

**ODF PROTHESES DENTAIRES**

**DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE**

H	25533412	21433552
	00000000	00000000
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
B		

[Création, remont, adjonction]  
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



المستشفى الخاص الدولي للدار البيضاء

HÔPITAL PRIVÉ INTERNATIONAL DE CASABLANCA

HPIC

## FACTURE

N° : 22000531 Du : 27/10/2022

Patient : HASSAN MANANE

Prise en charge : PAYANT(MUPRAS (RAM))

Admission : 27/10/2022

N° Dossier : 22000616

Sortie : 27/10/2022

Désignations des prestations	Nombre	Lettre clé	Prix unitaire	Prix total
CONSULTATION	1		50.00	50.00
			Sous-Total	50.00
Total clinique				50.00
DR DEMBRI Khaled	1		400.00	400.00
			Sous-Total	400.00
Total des autres prestations				400.00
Arrêtée la présente facture à la somme de : Quatre cent cinquante dirhams				
			Total brut :	<b>450.00</b>
			Remise :	<b>0.00</b>
			Total net :	<b>450.00</b>

HOSPITAL PRIVE INTERNATIONAL  
DE CASABLANCA (HPI)  
Angle Bd. Bir Anzarane et Abou Isnak Shirazi  
et Rue Ben Jilali, Quartier Maarif - Casablanca  
ICE: 002924279000042  
IF: 50575193

# Docteur Khaled DEMBRI

Spécialiste en Endocrinologie Diabétologie et Nutrition

دكتور خالد دمברי

أمراض الغدد والسكري والتغذية



CABINET DEMBRI

## Echographie

Diabète - Goitre - Anorexie - Hypertension Artérielle

Cholestérol - Lipides - Troubles de croissance

Andropause - Ménopause

Traitements complets de l'obésité

الفحص بالصدى

ن السكري والغدة الدرقية

موي - الكوليستيرول - الدهون

- اضطرابات النمو - البلوغ وال Atkins

- العقم عند الرجل والمرأة

علاج الكامل للسمنة

LOI  
EX  
01  
213503  
01 2026  
46.70 DH  
P.P.V: 437.00 DH.

Distribué par MSD MAROC.

AMM N° : 268/19/DMP/21/NRQ.

P.P.V: 437.00 DH.

Casablanca, Le :

31.10.22

الدار البيضاء، في :

ن° ٤٣٣٣ Hassen

437.00

Pharmacie Ya  
Mme ZY  
63-65, Bd Y  
Tél: 022 25



24.40

Levothyrox 100

46.70

Levothyrox 25

Dr. DEMBRI Khaled  
Endocrinologie - Diabétologie et Nutrition  
Casablanca  
9, Rue Al Kadi lass - Casablanca  
شارع القاضي ابراهيم الطالقاني، الدار البيضاء - جماعة المعاريف  
Tél: 05 22 23 37 91 / Fax: 05 22 23 42 15 / GSM (si urgence): 06 61 63 32 50

9, Rue Al Kadi lass au 2ème étage (face école Bienfaisance à côté de la commune du maârif) - Casablanca

Tél : 05 22 23 37 91 / Fax : 05 22 23 42 15 / GSM (si urgence) : 06 61 63 32 50

Email : kdembri@hotmail.com / khaled1966dembri@gmail.com - Site Web : www.dembri-encocrin.com